

N/REF : 20/01/2026 11H16 C:263866 I:35415
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 20/01/2026 a 11H16

SARL LES HALLES NEYRPIC
28-32 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 26 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 09 FRACHON SHM NEYRPIC
MOTIF : INTERVENIR POUR NETTOYAGE POSTE EU
MIELLY SUR PLACE A 06H30
Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 23/02/2026 A 06H00
MISE EN PLACE D'UN CAMION GRUE POUR LEVAGE DES POMPES
TRAVAUX RÉALISÉS AVEC UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE
MISE EN PLACE D'UN CAMION POUR LE POMPAGE ET LE NETTOYAGE DU POSTE DE
RELEVAGE
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE
REMISE EN PLACE DES POMPES

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 25/02/26 a 08H49 Mr JM. CHAVANT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	NETTOYAGE FOSSE EU	2	360,00	360,00
1,00	CAMION DE LEVAGE	2	437,25	437,25
TOTAL H.T.				797,25
T.V.A. a 20,00%				159,45
TOTAL T.T.C.En EURO				956,70

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN